

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **11 (1875)**

Heft 16

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

15 Août 1875.

11^e année.

N^o 16.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE.

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'Esthétique à l'école. Les fêtes populaires. (Troisième article.) — La fête de Wehrli, à Kreuzlingen, le 22 mai. — Correspondances de Lausanne, de la Belgique et de Rome. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Partie pratique. (Suite.)

L'Esthétique à l'école. — Les fêtes populaires.

(Troisième article.)

L'HISTOIRE, l'étude ou pour mieux dire l'évocation du passé a un grand côté esthétique. Que de *belles* choses dans la vie des grands hommes, dans la vie aussi de certains peuples, de certains magistrats, dans celle des héros, des martyrs, des champions malheureux d'une cause juste, des bienfaiteurs des nations, des apôtres de la justice, de la vérité, de la lumière !

La forme biographique et anecdotique sous laquelle on est convenu d'enseigner l'histoire à la jeunesse se prête particulièrement au développement des facultés esthétiques, à la culture de l'imagination et du sentiment qui sont les deux grandes puissances de cette partie du domaine intellectuel.

LES CHANSONS POPULAIRES, quand elles se rattachent à quelques

personnalités mémorables ou à un moment glorieux de la vie d'un peuple, peuvent aussi contribuer beaucoup à l'éveil ou à l'exercice des facultés esthétiques. Les beaux chants nationaux sur la liberté, la patrie, Guillaume Tell, Winkelried, le drapeau fédéral, ont donné l'éveil à bien des jeunes intelligences et allumé dans les cœurs un amour du beau et du sublime qui ne s'éteindra qu'avec la vie.

Dans l'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE, le Beau se révélera par l'étude des monuments et la description de certaines contrées pittoresques, de même que par le tableau des mœurs et des coutumes des peuples qui ont conservé la veine poétique et la couleur locale. La géographie se lie intimement aux voyages. Qu'on lise les tableaux de la nature du nouveau-monde, de Humboldt ! Est-il rien de plus saisissant, de plus *beau*, de plus grandiose ? L'ouvrage que M. Reclus publie en ce moment sur la géographie universelle est certainement propre à exciter l'enthousiasme des beautés physiques et morales et partant le développement des facultés esthétiques.

Il n'y a pas jusqu'aux MATHÉMATIQUES qui ne soient capables d'élever l'âme et de développer la notion du beau, du sublime, de l'infini, par l'étude des grandes lignes et la construction des figures géométriques.

La clarté lumineuse est aussi une propriété esthétique. Les pyramides sont une image de l'esprit de précision, de régularité, de netteté qui forme le fond de la science mathématique. « La clarté » la plus lumineuse, disait Lessing, le grand critique d'outre-Rhin, » a toujours été la beauté suprême. »

POUR l'HISTOIRE NATURELLE, est-il besoin de dire de combien de manières elle cultive le sentiment esthétique ? Dans l'enseignement élémentaire, placez un homme à côté d'une girafe, vous donnerez une idée bien plus juste de la grandeur relative de l'animal que si vous l'exprimiez en chiffres. Le combat d'un serpent avec un tigre représenté par une gravure fait plus d'effet que tous les récits imaginables.

La valeur esthétique du CHANT n'est pas mise en doute. Aussi les livres, les recueils de chant abondent ; ce qui ne veut pas dire, par exemple, que le beau, le grand, le sublime, s'y trouvent à profusion. En Allemagne, on se plaint de la quantité : chez nous, on pour-

rait souvent se plaindre de la qualité. Croirait-on que l'esprit de cantonalisme auquel on fait victorieusement la guerre sur le terrain politique, ait trouvé moyen de se nicher jusque dans les Recueils de chant et de façon à ce que tel canton tient à tel Recueil parce qu'on y célèbre spécialement ce canton? Les questions de librairie viennent aussi contribuer pour leur part à gâter l'affaire, et on sait combien les intérêts sont adroits à se couvrir du masque du patriotisme local.

La CALLIGRAPHIE ET LE DESSIN sont de leur nature esthétiques, comme le chant. Le mal est que l'on ne s'entend guère parmi les maîtres de ces arts à mettre quelque unité dans le choix de la méthode et des modèles. Et s'imaginerait-on que le cantonalisme fait encore là son œuvre? Tel canton, ou pour mieux dire l'industrie de ce canton, tient à avoir son recueil spécial d'écriture et ses modèles de dessin.

La GYMNASTIQUE, cet art de la force et de l'agilité, n'a-t-il pas aussi sa grâce et sa beauté? Ne doit-il pas communiquer ces qualités à ses adeptes? Hercule, l'homme fort par excellence, ne se contentait pas d'être un géant par la vigueur; il était beau, bien que le splendide tableau de Gleyre le fasse peut-être un peu trop ramassé pour réaliser toutes les conditions de l'idéal masculin. Mais les épaules moins larges, Hercule n'eût pas pu soulager Atlas et porter le globe à sa place.

A. DAGUET.

La Fête de Wehrli à Kreuzlingen

(le 22 mai).

Environ 200 personnes des deux sexes et de tous les âges étaient réunies, par un beau jour du mois de mai, pour célébrer la mémoire de l'un de ces *bienfaiteurs du peuple et de l'humanité* qu'on nomme éducateurs. On voyait avec bonheur à la tête de cette assemblée la tête blanche du doyen Pupikofer, le Nestor des historiens, et des promoteurs de l'école, M. Pupikofer, l'ami et le soutien du pédagogue populaire. Les autres assistants étaient, pour la plupart, d'anciens élèves. Parmi les dames, la vénérable mère octogénaire de Wehrli attirait les regards sympathiques de tout le monde. On connaît la devise de son illustre fils : *Prie et travaille*, et la façon admirable dont l'ami des pauvres a mis en pratique cette maxime à Hofwyl. M. Fellenberg l'avait mis à la tête de l'Etablissement agri-

cole qu'il y avait fondé à côté des autres institutions plus brillantes qui lui devaient leur existence.

Tous les mérites de Wehrli ont été dignement mis en relief dans les discours qui ont été prononcés. On a surtout fait ressortir comment cet humble et infatigable émule de Pestalozzi savait en même temps exercer la main et cultiver la tête et le cœur de ses élèves campagnards. Les services rendus à l'agriculture de son canton n'ont pas été oubliés. L'*Educateur* se propose de donner une biographie un peu détaillée de cet homme d'école modèle. En attendant, unissons-nous de cœur à ceux qui, à Kreuzlingen, ont fait entendre une hymne de reconnaissance et d'amour sur la tombe depuis longtemps fermée de Wehrli, pour raviver le souvenir de cet homme excellent. Honneur et respect éternel au Père Wehrli!

A. DAGUET.

CORRESPONDANCES.

Morges, le 9 Juillet 1875.

Monsieur le rédacteur,

Dans l'article que vous avez publié dans le N^o du 1^{er} juillet de l'*Educateur*, sur le compte-rendu du département de l'Instruction publique de notre canton, il s'est glissé une petite erreur que je prends la liberté de vous signaler.

Vous dites, en effet, page 201 : « Les collèges les plus fréquentés sont ceux de Vevey, Aigle, Payerne et Montreux. »

Or, si vous prenez le compte-rendu du Département, page 45, vous verrez par le tableau qui y figure, que les collèges communaux qui ont eu le plus grand nombre d'élèves en 1874, sont : Vevey, avec 145 élèves ; Morges, 105 ; Yverdon, 102 ; puis Montreux et Nyon, chacun avec 76 élèves.

L'ordre que vous indiquez comme se rapportant aux collèges communaux, est celui des *Ecoles supérieures de jeunes filles*.

J'ajouterai que l'école supérieure de jeunes filles de notre ville, qui est une institution particulière et qui ne figure pas dans le compte-rendu du Département, a été fréquentée pendant la dernière année scolaire par 139 élèves régulières et 20 externes.

En vous remerciant d'avance, M. le rédacteur, de l'hospitalité que vous accorderez à ces lignes, je vous prie de bien vouloir agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Gust. MURET,

président de la Commission des écoles de Morges.

LODELINSART (Belgique), le 24 juillet 1875.

Le mois de juillet est une époque de l'année bien chère à mon cœur. C'est qu'en effet elle me rappelle les beaux jours — trop courts, hélas ! — que j'ai eu le plaisir de passer à St-Imier, l'accueil si sympathique qui m'a été fait dans votre belle et généreuse patrie.

Le Congrès des instituteurs belges se tiendra cette année à Bruxelles, le 12, 13 et le 14 septembre. La bonne connaissance que nous avons commencée à St-Imier et l'intérêt que vous portez à tout ce qui touche à l'enseignement me font espérer que vous prendrez part à cette réunion... Vous donnerez ainsi l'exemple de ces relations internationales des instituteurs et des amis de l'instruction dont nous avons eu les prémices à St-Imier ; nous nous soutiendrons réciproquement et nous montrerons à l'univers entier que la science et l'humanité n'ont point de frontières. Centralisons nos forces et soyons inébranlables ; nous serons jugés selon notre ensemble.....

Luttons contre l'injustice ; c'est notre devoir, et nous gagnerons la plus belle victoire qu'il soit donné au Corps enseignant de remporter dans ce siècle.

En Belgique, mon cher monsieur Daguët, le monde croit encore que nous sommes trop faibles pour marcher sur nos jambes, mais nous saurons le détromper.

Le devoir de l'homme de bien est de confirmer par ses actes la solidité des bons principes. Ne nous laissons pas de réclamer qu'on fasse les améliorations, les réformes que le corps enseignant réclame. Ne nous laissons pas de demander justice.

J'ose compter sur votre aimable présence au Congrès des instituteurs belges.

MOSRAY.

JUMET (Belgique), 31 juillet 1875.

J'ai le plaisir de venir vous rappeler une promesse que vous nous avez faite l'année dernière, en revenant de Sonvillier, quand nous eûmes le bonheur de passer trois jours ensemble.

Vous avez pris l'engagement d'assister à notre Congrès de 1875. Il aura lieu à Bruxelles, comme vous le savez déjà, les 12, 13 et 14 septembre prochain.

Je puis vous assurer que ce sera magnifique. Le Comité organisateur n'a rien négligé.

Le dimanche à midi, nous serons reçus à l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, par M. Anspach, le populaire bourgmestre de la capitale. Le vin d'honneur nous sera offert ; à 4 heures, banquet au Jardin zoologique. Une société de musique et une société de chœur de 250 membres nous égayeront de leur mieux.

Le soir, feu d'artifice et illumination.

La province de Hainaut, la plus importante de la Belgique, (1,000,000 d'habitants) ne se faisait guère représenter aux Congrès. Ses instituteurs craignaient de déplaire à M. l'inspecteur provincial en se fédérant. C'est

ainsi qu'au Congrès de Liège, en 1872, il n'y avait que deux instituteurs fédérés, en 1873 nous étions 15.

Nous vinmes vous voir à St-Imier avec l'ami M. Mosray, qui doit aussi vous écrire s'il ne l'a pas déjà fait, et nous fûmes enchantés de votre Congrès et de l'organisation de votre enseignement.

Bref, à notre retour, nous avons fait un appel aux instituteurs du canton de Charleroi (48 instituteurs) et voilà qu'aujourd'hui, 41 font partie de notre Cercle pédagogique, dont on m'a confié la présidence, et au Congrès de Namur notre province était représentée par 50 instituteurs.

Depuis, nous avons fait une assez active propagande, et nous avons 6 cercles cantonaux, comptant ensemble à peu près 200 membres. Une section provinciale a été formée à Mons il y a quinze jours et, ma foi, ils m'ont nommé leur président provincial.

C'est pourquoi vous remarquez mes insignes au coin du papier.

Vous le voyez bien, cher ami, c'est vous et vos courageux et vaillants frères de la libre Helvétie qui avez pour ainsi dire établi la Fédération des instituteurs dans notre province. C'est à la voix de vos mâles accents, proclamant la liberté, l'égalité, l'amour de Dieu, de la famille, de la patrie, que nous avons été en quelque sorte électrisés et que nous avons réussi dans notre tâche si difficile.

Nous comptons être au moins 400 instituteurs du Hainaut. Un grand nombre de nos représentants assisteront à notre Congrès et j'espère avoir le bonheur de vous posséder. Vous nous rendrez un véritable service. Nous n'avons pas chez nous des orateurs comme vous en êtes un (sans flatterie) et comme vous en possédez beaucoup en Suisse. Soyez sûr que vous trouverez tous les bras ouverts pour vous recevoir. Vous reverrez le brave et vaillant M. Campion. Vous connaissez les 4 questions qui sont à l'ordre du jour. Elles ont paru dans le *Progrès*. Si vous ne les aviez pas, je vous les ferai parvenir immédiatement.

Comptant sur votre bonne visite et sur celle de quelques amis, je vous renouvelle mes meilleurs sentiments d'amitié et de fraternité.

LENOIR, instituteur.

ROME, le 24 juin 1875.

Dans l'espoir de faire chose agréable aux lecteurs de votre feuille et à vous-même, je vous envoie quelques données sur l'instruction publique dans notre pays, pour faire suite à celles que je vous envoyais l'année dernière, et que vous avez eu la gentillesse de traduire pour la feuille que vous dirigez avec tant de distinction.

Dans ma correspondance précédente, je me plaignais qu'on ne faisait pas assez en Italie pour l'instruction publique, et j'en trouvais la cause dans l'inertie italienne et le manque d'initiative privée. J'ajoutais que dans la péninsule on attendait tout du gouvernement, lequel naturellement ne saurait faire tout ce dont on a besoin et qui a besoin d'être secondé par les communes et les particuliers. La même plainte doit se renouveler cette année

sous ma plume. Ma seule consolation est de pouvoir ajouter que le gouvernement cherche de son mieux à suppléer au défaut d'initiative des citoyens.

Le ministre qui est à la tête de l'instruction publique depuis 7 ou 8 mois, M. Bonghi a rédigé un programme qui est pour moi un objet d'admiration et qu'admirent avec moi tous les amis vrais du progrès moral et scientifique de notre patrie.

Malheureusement Bonghi a d'implacables adversaires et qui, parce qu'ils sont ses antagonistes politiques, se croient obligés et en droit de faire aussi la guerre à ses réformes progressives en instruction publique. Oh ! la politique !

Le ministre Bonghi n'est pas homme, il est vrai, à se laisser désarçonner facilement. C'est très heureux qu'il en soit ainsi pour ne pas nous voir condamnés perpétuellement à changer deux fois par an de ministre à l'instruction publique.

La première pensée de Bonghi en arrivant au gouvernail de l'instruction publique a été d'instituer un *Musée pédagogique national*, contenant les livres et modèles en usage chez les peuples les plus civilisés et partant propres à éveiller les idées et à étendre les connaissances de nos maîtres.

L'Italie avait besoin d'une impulsion de ce genre, parce que jusqu'à présent le nombre de ceux qui se sont sérieusement occupés d'éducation populaire est assez restreint, pendant que chez d'autres peuples plus favorisés, le progrès scolaire fait des pas de géant.

La plus importante des réformes opérées par le ministre Bonghi, cette année, c'est celle qui concerne les inspections. Chaque arrondissement a maintenant son inspecteur. Le ministre attend beaucoup de cette mesure pour le développement de l'instruction primaire. Mais il est une chose qui, mieux encore que l'inspection, ferait vivre et prospérer l'instruction populaire : c'est l'amélioration de la position matérielle de l'instituteur.

M. Bonghi y a songé. Il a présenté à la Chambre des députés une série de propositions tendant à la réorganisation des écoles secondaires et classiques, des écoles normales, et enfin pour l'amélioration du sort des maîtres primaires, en même temps que pour la réorganisation des écoles élémentaires et les administrations provinciales.

Quelques-uns de ces projets sont déjà publiés et distribués, d'autres sont encore à l'étude dans les Commissions du Parlement italien. Mais je nourris l'espoir que les propositions en question pourront être discutées dans la prochaine session des Chambres et qu'une fois revêtues de l'approbation de l'Etat, elles procureront de grands avantages au pays.

Afin de donner la plus grande publicité à ses idées et à ses instructions relatives aux écoles primaires classiques, techniques et universitaires, le ministère fait paraître chaque mois un bulletin officiel des actes du gouvernement.

Je suis persuadé pour mon compte, et bien d'autres le sont avec moi, que la direction que M. Bonghi veut imprimer à l'instruction publique est excellente et digne de toute notre sympathie.

Les faits, d'ailleurs, seront là pour fixer notre jugement. En attendant, le devoir de la presse est d'appuyer l'action du ministère.

Pour ce qui regarde la presse elle-même et son état dans la péninsule, je crois que s'il n'y a pas progrès positif, on ne saurait pas non plus parler de recul.

Il paraît depuis cette année à Naples un journal intitulé *l'Avenir de l'école*, dirigé par De Pasquale, publiciste distingué (1).

Le *Progrès éducatif*, la seule feuille scolaire qui se publiât à Rome, a cessé de paraître par défaut de collaborateurs.

Un certain nombre d'administrations communales ont exprimé au gouvernement le vœu de voir l'enseignement religieux retranché du programme. Le ministère paraît disposé à céder à ce vœu qu'il regarde comme celui de la majorité éclairée, et lorsqu'il sera question de la loi sur l'instruction primaire, j'ai de bonnes raisons de supposer que le ministre verrait avec plaisir un amendement se produire dans ce sens.

On va instituer à Rome des Caisses d'épargne scolaires. L'administration municipale est occupée à rédiger les instructions à donner à ce sujet, afin que ces établissements fonctionnent avec toute la régularité désirable.

Puisque j'en suis à Rome, je dois ajouter qu'ici les écoles marchent d'une manière remarquable sous leur directeur général, M. Pignetti. Au mois de novembre prochain, il y aura au Capitole une Exposition de travaux des élèves des écoles.

Les écoles cléricales vont se dépeuplant de plus en plus et les feuilles de ce bord se déchainent contre nos écoles en raison de la prospérité de ces dernières. Mais je parlerai des écoles de Rome plus en détail une autre fois.

Giacomo VENIALI,

professeur aux écoles civiques de Rome.

(Traduit de l'italien.)

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

RAPPORT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION D'ÉDUCATION DU COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS, pour l'année scolaire 1874-75, — 80 pages.

Dans le canton de Neuchâtel, toute école un peu bien logée s'appelle un *Collège*, fût-ce une simple école primaire. Cette dénomination désoriente l'étranger et même le Suisse de ces cantons, où, par Collège, on entend exclusivement un établissement classique ou du moins de l'enseignement moyen, à l'exclusion de l'école primaire et populaire proprement dite.

Par Collège, nos lecteurs de France, Navarre et autres pays sont donc prévenus qu'il s'agit ici, sous le nom de *Collège*, de tous les degrés d'instruction qui existent à la Chaux-de-Fonds, ce beau et populeux village, unique en Europe, de 20,000 habitants, voués la plupart à l'industrie créée dans ces montagnes par Daniel Jeanrichard.

(1) Nous en dirons quelque chose de plus dans une Revue où nous comptons parler de la presse pédagogique de plusieurs pays.

Ce Rapport général regrette en débutant le non achèvement du nouveau et splendide (c'est nous qui disons le mot) édifice que la Municipalité de la Chaux-de-Fonds élève à la jeunesse et qui coûtera plus d'un million.

Dans les remarques générales auxquelles donne lieu la marche des écoles, le Rapport signale la tendance à *bourrer* les esprits au lieu de les cultiver *au risque de sacrifier la récolte aux primeurs*; « à force, comme » le dit encore très bien l'auteur (sous la plume exercée duquel il est aisé » de reconnaître le Directeur du Collège, M. Bornet), à force de bonnes » choses que l'on inscrit au menu d'un repas, on finit par le rendre indi- » geste; c'est aussi ce qui est arrivé aux programmes scolaires de tous les » degrés. »

Le mobilier scolaire du Collège s'est enrichi, ensuite de l'exposition de Vienne, de planches, de tables, de cartes, de boiseries en général.

En parlant des *Tableaux intuitifs* d'Antenen, à Berne, et de ceux de Berlin comme étant d'une conception ingénieuse pour l'enseignement, le Rapport regrette qu'ils ne soient pas d'une exécution plus artistique et plus conforme aux lois de l'Esthétique. Il est cependant à remarquer que ces Tableaux sont en progrès sur ceux qu'on avait précédemment et dont l'exécution grossière rebutait tous les amis du Beau.

La didactique a longtemps été brouillée avec l'esthétique. Rien de plus prosaïque pendant longtemps que certain Magister.

La Chaux-de-Fonds possède une série d'établissements qui commencent par l'école enfantine et primaire de 6 années et aboutissent à une école industrielle qui prépare les élèves aux écoles supérieures, ou à la carrière pédagogique et comprend encore 2 écoles spéciales, une école d'horlogerie, et une école d'art industriel.

Il est question encore d'une école de commerce.

Pour la Bibliothèque, il a été dépensé 2,000 fr.; pour le Musée, 429, pour le laboratoire, 109; pour le cabinet de physique, 1155. Comme on le voit, ces collections n'ont pas encore atteint le degré de développement dont aurait besoin un centre de population et d'industrie aussi important que la Chaux-de-Fonds.

Le programme nous fait connaître les manuels en usage, lesquels sont à peu près ceux qu'on emploie dans toute la Suisse romande, du moins dans les 3 cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève.

Pour la grammaire, à l'école industrielle, on a l'ouvrage de Poitevin; pour l'anglais, la grammaire Georg, la Chrestomathie de Stewart; pour l'allemand, Born, Revaclier et Strauss; pour la géographie, l'ouvrage des instituteurs de Lausanne et l'Esquisse de la terre, de Guinand; pour l'histoire générale, Duperrex, pour l'histoire de la Suisse, Daguët; comme livres de lecture, Vinet, Renz, Dussaud et Gavard, pour l'instruction civique, Bornet, pour la musique, Kurz; la géométrie, André; comptes courants, Renaud; pour l'enseignement élémentaire, Jeanneret; exercices de lecture, syllabaire du P. Girard, Pautex (vocabulaire), Larousse (petite grammaire), Panseron (a b c musical).

La statistique des écoles de la Chaux-de-Fonds constate la présence de plus de 3,300 élèves, non compris 200 élèves qui suivent des écoles particulières et dont 168 se sont présentés aux examens spéciaux : non compris encore 100 élèves qui suivent l'école catholique.

Les examens de l'école primaire ont offert, selon le Rapport, des résultats généralement satisfaisants avec quelques ombres au tableau, où il serait plus que surprenant qu'il n'y eût que lumière. Il y a toujours des branches dans lesquelles certaines classes sont faibles. Il en est de même de la discipline. Pour les écoles industrielles, il nous est difficile de résumer les conclusions du rapport sur les classes diverses de l'école industrielle et les nombreuses branches qui y sont enseignées. Quelques classes étant trop chargées, l'enseignement y devient pénible et ne porte pas tous les fruits qu'on désirerait. Les leçons facultatives de latin données à l'école industrielle sont très peu suivies.

Le corps des cadets se compose de 306 élèves.

L'école d'art compte 140 élèves, divisée en deux cours, dont deux maîtres sont chargés. On a fait de l'ornement, la tête, du modelage et de l'aquarelle dans le cours inférieur. Dans le second cours, où l'on a fait entre autres des plantes d'après nature, il y a eu une exposition remarquable. Le rapport que nous venons de parcourir la plume à la main est signé de M. Bornet, directeur des écoles industrielles, et contresigné de M. Vuithier, président et Thorens, secrétaire de la commission d'éducation, qui l'a approuvé.

A. DAGUET.

PETIT VOCABULAIRE FRANÇAIS-ALLEMAND, par Louis GRANGIER, professeur au Collège de Fribourg, 3^e édition, 100 pages. — Lausanne, Bridel, 1 fr.

Les vocabulaires du même genre ne font pas défaut. Nous en connaissons plusieurs. Mais il en est de plus ou moins bien faits, de plus ou moins utiles. Le vocabulaire que nous annonçons a cela de préférable à plusieurs autres qu'il est précédé d'une sorte de petite grammaire sous forme de tableaux que viennent compléter les notes de la dernière partie. Le vocabulaire lui-même n'est pas fait au hasard de l'ordre alphabétique, mais disposé selon un système. On a formé des groupes de mots appartenant à la même idée principale.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Le Conseil fédéral a proposé aux Chambres d'allouer 250,000 francs pour l'exposition de Philadelphie, aux Etats-Unis. Les journaux qui nous font connaître cette proposition ne nous renseignent pas sur la part de cette somme afférente à l'instruction publique. Ce poste, comme on dit en langage officiel, serait cependant important à connaître, ainsi que le système qu'on se propose de suivre pour l'organisation de l'exposition scolaire.

Le Conseil national a voté la somme demandée par le Conseil fédéral.

— La séance du Comité central de la Société suisse des instituteurs qui devait se réunir à Zurich, le dimanche 27 juin, a dû être ajournée, 4 membres sur 7 ayant témoigné le vœu d'un ajournement. L'assemblée générale de la Société doit avoir lieu, en 1876, à Berne. Elle aura donc lieu la même année que celle de la Suisse romande, dont le siège sera Fribourg.

FRIBOURG. — Une belle et touchante cérémonie réunissait le 14 juillet les élèves des écoles municipales du chef-lieu dans le majestueux temple érigé sous le vocable de St-Nicolas. M. Majeux, en sa qualité de Directeur des écoles, a prononcé avant la distribution des prix un discours que le *Confédéré* a reproduit *in extenso* et où, tout en rendant compte des établissements confiés à son contrôle, l'honorable chef des écoles a payé un juste tribut d'hommage aux nobles ecclésiastiques qui, au 16^e siècle et bien avant l'introduction des jésuites, avaient donné une grande impulsion à l'instruction publique, sans oublier les hommes qui depuis lors ont travaillé à la régénération de l'éducation populaire, le Père Girard et son ami le chanoine Fontaine. En parlant de ce qui se fait actuellement, M. Majeux ne se dissimule pas qu'il y a encore beaucoup à faire et sollicite le concours de tous ceux qui ont qualité pour le seconder dans son œuvre. Le Chapitre de St-Nicolas qui, ensuite du refus inqualifiable des Pères Cordeliers ou plutôt du gardien de ce cloître, avait mis la collégiale à la disposition de l'autorité communale, a reçu les remerciements mérités de la Direction des écoles.

En parlant de l'instruction publique dans ce canton, nous avons une omission involontaire à réparer. Il s'agit du don généreux de M. Berset, de Cormérod, établi à Berne depuis nombre d'années et qui a légué plusieurs centaines de mille francs pour fonder une institution en faveur de la tendre enfance, pareille à celle qui existe à Wabern près de Berne, sous le nom de *Victoria*. L'Institution portera le nom de *Bersetia*, de celui du donateur. Ce même citoyen avait déjà bâti et doté une école dans son village natal. Nous rappelons à cette occasion qu'à l'époque de l'établissement des chemins de fer en Suisse, M. Berset avait été l'un des premiers à traiter la question dans une brochure adressée à l'autorité fédérale. Il est aussi l'auteur d'un écrit sur l'instruction publique.

M. Berset était né le 27 avril 1813 et avait fait ses études classiques au Collège de Fribourg. Il passa ensuite plusieurs années à Dresde, où il était maître de langue, quand il contracta l'union qui devait lui procurer avec la richesse les moyens de faire du bien à son pays natal.

NEUCHÂTEL. — Une nouvelle école secondaire est ouverte depuis peu à Colombier et compte un personnel enseignant de deux maîtres. Un directeur avait été nommé en dehors du corps enseignant. La question s'élève de savoir si une personne qualifiée du reste par ses connaissances doit être munie d'un diplôme délivré à la suite d'un examen pour l'enseignement secondaire.

Une nouvelle Commission d'éducation a été nommée par le Conseil gé-

néral de la municipalité de Neuchâtel. Elle se compose de 32 membres qui ont élu pour président M. le Dr Guillaume, l'auteur de tant de bons articles pédagogiques, y compris celui que nous avons publié sur la Caisse d'épargne et, comme vice-président, M. James Bonhôte, archiviste d'Etat et l'auteur du second volume des biographies neuchâteloises.

— Une circulaire du Comité central, signée Fallet, président, en date du 26 juin, annonce qu'un projet de réorganisation des conférences tant générales que locales sera soumis à l'examen du corps enseignant.

BALE-VILLE. — La grandiose et coûteuse fête des chanteurs n'a pas empêché les Bâlois de songer aussi à la jeunesse de leurs écoles. 5000 enfants dont 700 en costume étaient réunis en cortège, le vendredi qui a suivi la fête des chanteurs, et se dirigeaient gaiement de la place de la cathédrale vers la cantine, précédés de musiques, fanfares, de tambours et de fifres. Chaque quartier avait sa section de garçons et sa section de jeunes filles et sa voiture trainée par les premiers et ornée d'emblèmes significatifs. Le quartier de St-Alban ouvrait la marche du cortège qui avait près d'une lieue de long. Les divers arts, l'industrie, l'agriculture, la navigation, la science étaient personnifiées par des allégories ingénieuses; une noce de village, une filature, une locomotive et une fonderie de cloches avec son four en ébullition attiraient les regards de la foule. Le bruit du canon qui se faisait entendre dans le lointain, prêtait à la fête joyeuse un caractère solennel. Sur tout le parcours du cortège on ne voyait que fleurs et feuillage, qui, ajoutés aux décors des maisons et des places publiques, donnaient l'aspect d'un jardin mouvant aux longs méandres de cette procession d'un nouveau genre.

APPENZELL. — Des 36 sections de la Société cantonale des instituteurs, 27 se sont prononcées avec plus ou moins de réserve, pour la solution de Winterthour, c'est-à-dire pour l'élaboration d'une loi fédérale sur l'instruction publique, qui fixerait en quelques articles clairs et précis les obligations des cantons. Une minorité de 9 sections s'est prononcée contre l'élaboration d'une loi.

Les arguments des deux partis sont intéressants à connaître. Les voici en substance. Les partisans de la loi fédérale disent : La Confédération a le devoir de prendre les mesures nécessaires à l'exécution des articles constitutionnels. Les rapports des cantons ne peuvent donner aucune garantie. Le contrôle fédéral n'en donnerait pas davantage. Il faut une loi.

Les adversaires répondent : La constitution fédérale a laissé aux cantons le soin de veiller à la distribution d'une instruction suffisante. A la Confédération le droit de prendre les mesures nécessaires pour contraindre les cantons qui n'obéiraient pas à la loi. Pour savoir ce qui se passe dans les cantons et exercer un contrôle réel, il suffit d'une inspection et d'un rapport. Il est presque impossible de faire une loi qui convienne à tous les cantons. La loi n'est pas urgente. Qu'on voie d'abord ce que feront les cantons dans l'espace de cinq ans qui leur est accordé pour introduire la gratuité. On devrait y regarder à deux fois avant de régenter sans nécessité les cantons. Car qui dit régenter, dit violenter la libre activité des populations et soulever des tempêtes (*Berner Schulblatt*). Les raisonnements de

la minorité appenzelloise étant ceux que l'on entend faire dans tout le reste de la Suisse, il peut donc être utile de les connaître et d'en faire l'objet d'un examen attentif.

JURA BERNOIS. — L'ÉCOLE CANTONALE DE PORRENTRUY a perdu son ancien recteur et un maître très capable en M. DUCREST qui enseignait les sciences naturelles avec distinction. Professeur consciencieux, M. Ducrest vivait tout entier à ses leçons et à l'établissement auquel il était attaché. La botanique était son étude favorite, ce qui ne l'empêchait pas de vouer les loisirs que lui faisaient les vacances à des excursions géologiques dans le Jura avec son ami et collègue M. Thiessing.

Ce dernier, qui a consacré à M. Ducrest une notice nécrologique, signale le côté tout pratique de quelques-uns de ses travaux, et cite une étude sur les champignons. Faisait-il, par exemple, une excursion botanique, c'était pour combler des lacunes dans le jardin des plantes de Porrentruy.

M. Ducrest était d'un naturel vif et emporté, qui a même pu passer pour de la violence. Mais la fougue passée, le calme et la conciliation reprenaient le dessus. Franc, loyal, toujours prêt à se mettre en avant pour la défense de ses opinions, il n'était cependant pas injuste pour l'opinion contraire à la sienne. Tel est le portrait que trace de M. Ducrest la plume amie de M. Thiessing.

La maladie qui l'a emporté jeune encore, avait commencé il y a 8 ou 9 ans et l'avait forcé à plusieurs reprises de suspendre son enseignement pour aller chercher sinon la guérison espérée, du moins un soulagement dans un climat plus favorable. M. Thiessing loue la Commission d'éducation et la direction de l'instruction publique des ménagements que ces deux autorités ont montrés pour l'honorable professeur. « L'Etat, dit à ce » sujet M. Thiessing dans le *Berner Schulblatt*, ne peut jeter de côté » comme un outil usé un serviteur qui a consacré le meilleur de ses années à la cause de l'éducation et il doit lui venir en aide. Les autorités dont » nous parlons ont montré qu'elles comprenaient leur tâche et qu'elles » avaient un cœur. Grâce leur en soient rendues. »

Le *Progrès*, de Delémont, donne d'intéressants détails sur les funérailles de M. Ducrest et cite les paroles prononcées par M. Froidevaux, proviseur de l'école cantonale, et où ce collègue du défunt retrace à son tour son dévouement à la science, à la jeunesse, son caractère plein de franchise. « Du » crest, dit M. Froidevaux, vous a constamment donné l'exemple du tra » vail, de l'étude persévérante, il travaillait pour vous et sa plus grande » joie, pendant 15 ans, était de vous inculquer l'amour du devoir, de la » science, et l'amour du bien.

» L'homme disparaît, mais son esprit et ses œuvres sont immortels. »

Après M. Froidevaux, un élève est venu aussi, au nom de ses condisciples reconnaissants, prendre congé de la dépouille mortelle de son professeur et lui adresser un touchant adieu. M. Ducrest ne croyait pas et avait refusé les sacrements. La *Liberté* de Fribourg en a pris occasion pour parler d'*enfouissement*.



PARTIE PRATIQUE.

(Suite.)

Ordinairement les cancans ne s'arrêtent pas en si bon chemin. La malignité pousse plus loin ses propos, et le poète n'a eu garde de l'oublier. Il reprend donc son discours :

« Toutes, dis-je, unanimement,
Se promettent de rire à son enterrement. »

Toutes, dis-je, voilà un pléonasme renforcé encore par la proposition incidente, *dis-je*, et ce pléonasme imprime un cachet solennel à la promesse unanime des souris. Et cette promesse? *c'est de rire à l'enterrement* du chat. Sans doute, elle est très compréhensible la haine que ces petits quadrupèdes ont vouée à leur ennemi; mais aussi combien la haine est mesquine! A quels bas et souvent ridicules exploits elle conduit le malheureux qui s'y livre!... Dans la situation présente, les souris sont tout simplement ridicules. Il est donc vrai de dire qu'un défaut non corrigé engendre bientôt d'autres défauts. Il en est de cela comme des anneaux d'une chaîne : Vous ne sauriez tirer un anneau sans entraîner à sa suite tous les autres anneaux, c'est-à-dire la chaîne tout entière. Ainsi, les souris, d'abord médisantes et peut-être calomniatrices, les voilà, à présent, insultant sans pitié au malheur d'autrui. Mais à ces sentiments, il convenait de donner une expression animée, et le poète a su répondre à cette convenance par la même rime (*ment*) trois fois répétée dans trois vers consécutifs.

Les souris, toutefois, sont encore entre la crainte et l'espérance. Leur timidité naturelle voudrait les retenir, et, d'un autre côté, elles respirent volontiers le grand air, peut-être même sont-elles pressées de sortir pour aller chercher leur pitance? Aussi (elles) « mettent le nez à l'air, » pour tâcher de flairer quelques pièges?

« Montrent un peu la tête, » non plus seulement le bout du museau, probablement afin de voir d'où vient le vent, ou jeter un coup-d'œil sur l'horizon? — Le vers alexandrin indique que toutes ces opérations se font avec précaution. « *Puis,* » vite! (elles) « *rentrent dans leurs nids à rats.* » Le naturel timide des souris est revenu, et celles-ci de le suivre... Mais quoi? Rien n'a bougé, tout est immobile et mort avec le chat, paraît-il? *Puis,* « les souris, *ressortant font quatre pas.* » Quel naturel dans tous ces détails! Avec quel art heureux ces vers de huit syllabes imitent bien les rapides mouvements d'avance et de recul de la gent trotte-menu! — Enfin, combien la triple répétition de l'adverbe *puis*, au commencement des vers, imprime de force et de vie au tableau du poète. Voyez plutôt :

« *Puis rentrent dans leurs nids à rats,
Puis, ressortant, font quatre pas,
Puis, enfin, se mettent en quête.* »

Comme on le voit, après un arrêt, les souris, sans doute pressées par la faim, *se mettent en quête*.

« Mais voici bien une autre fête : »

Attention ! la scène va changer d'aspect. Prompt comme l'éclair,

« Le pendu ressuscite, et, sur ses pieds tombant,
Attrape les plus paresseuses. »

En vérité, quel tableau ravissant de grâce, d'animation, d'harmonie et de concision !... Nous est-il possible de laisser passer inaperçue cette chute brusque, rapide et si bien imitée : « *et sur ses pieds tombant ?* » Le vers qui va suivre forme le premier dénouement de la fable :

« *Attrape les plus paresseuses.* »

Il vous semble entendre les coups de pattes et de griffes : *Attrape*. Et le compte des souris les plus lentes est réglé en un clin d'œil : solution prompte, exprimée par un vers court et cependant un peu lent à la fin : *les plus paresseuses*, pour que la pensée soit rendue avec exactitude.

« Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant,
C'est tour de vieille guerre, et vos cavernes creuses
Ne vous sauveront pas, je vous en avertis : »

Hélas ! hélas ! ce que nous disions, il y a un moment, des souris insultant au malheur supposé du chat, celui-ci le commet à son tour, et non content d'être impitoyable et sanguinaire, il ajoute la jactance et la bravade au carnage. Il est donc vrai une fois de plus qu'un défaut appelle un autre défaut, comme l'abîme appelle l'abîme.

D'ailleurs, ce stratagème tout primitif, au dire de Rodilard (*c'est tour de vieille guerre*), ce stratagème n'est pas le seul à la disposition du chat, qui a soin d'en avertir les souris, tout en croquant celles qu'il a gobées. En conséquence, il les prévient qu'en dépit de *leurs cavernes creuses*, il les attirera toutes dans ses pièges et les dévorera comme les premières. — Cette tirade vaniteuse et vantarde se termine par ce vers, qui résume toute la vie du chat :

« Vous viendrez toutes au logis. »

Mots qui peignent au vif l'orgueil et l'avidité de cet animal. Apparemment, dans l'idée du chat, les souris n'existent que *pour lui*, et par conséquent elles ne trouvent qu'en lui, dans *son estomac*, leur logis véritable. Ah ! le vilain égoïsme.

Rodilard a donc recours à une nouvelle ruse. Et d'avance déjà le poète annonce le succès du héros par ces mots : « Il prophétisait vrai. » Ici se présente une question que nous soumettons à de plus expérimentés que nous dans la partie : Au lieu de prédire ce dénouement, le poète n'aurait-il pas augmenté l'intérêt de son récit en taisant d'abord le résultat réservé à cette seconde ruse de guerre ? Ou bien, faut-il admettre que l'intérêt, loin

d'être diminué par cette révélation anticipée du sort misérable réservé aux souris, est cependant ménagé par le dénouement inattendu qui sauve le rat expérimenté et prévoyant? Double question à résoudre.

Là-dessus continuons notre marche bien trop lente.

« . . . Notre maître Mitis
Pour la seconde fois les trompe et les affine. »

Notre maître Mitis! Ah! certes, ce nouveau surnom convient bien à la mine hypocrite du chat, dont *l'air doux, bénin et gracieux*, donnera plus tard le change au jeune souriceau, lorsqu'il verra pour la première fois, *cet animal qui lui a semblé si doux*. (Voir Livre VI, fable 5.)

Le second vers cité plus haut nous fournit un exemple de gradation dans les idées. Quant au verbe *affiner*, il n'a plus le sens de *tromper finement*; il signifie aujourd'hui *rendre plus fin, plus pur*. — Mais quelle est cette nouvelle ruse? — Rodilard « blanchit sa robe et s'enfarine. » — Cette métaphore, la *robe* pour le *poil*, est d'un effet gracieux et réussi. L'expression *s'enfarine*, qui aurait l'air d'un explétif, est cependant nécessaire pour compléter le sens et déterminer de quelle manière le chat blanchit sa robe. Ainsi rien d'inutile, et par conséquent rien de *fade et de rebutant, que l'esprit rassasié rejette à l'instant*. (Boileau; art poét.)

Que va-t-il entreprendre, notre personnage, sous ce déguisement original? Ecoutez ou plutôt regardez :

« Et de la sorte déguisé,
Se niche et se blottit dans une huche ouverte. »

Examinez l'astuce! Le rusé compère a bonne mémoire; il aura certainement surpris et détroussé le plus grand nombre de ses victimes dans la huche. De plus, il sait les souris friandes de pain et de farine, et ces dernières doivent connaître le chemin de la huche, où cette fois les attend le trépas. Or, pour cela, il faut que *Mitis* soit blotti, immobile comme une statue dans sa *niche*. — Inutile de répéter ce qui a été dit plus d'une fois sur la mesure irrégulière des vers; combien cette disposition contribue à donner alternativement au style les couleurs et les allures qui conviennent le mieux aux idées et aux sentiments exprimés.

Mais revenons à notre héros. L'auteur continue ainsi :

« Ce fut à lui bien avisé : »

Cette expression facile et enrichie d'une inversion ne serait pas reçue en prose; mais en poésie elle peut fort bien être tolérée et elle a même une tournure plus aisée que toute autre expression avec les mêmes termes.

« La gent trotte-menu, s'en vient chercher sa perte. »

Exemple d'harmonie imitative. Quel ornement cette périphrase, *la gent trotte-menu*, apporte à l'image des souris trottant tranquillement, sans méfiance aucune, au devant de leur perte! (A suivre.)

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.